

L'OMBLE DE FONTAINE OU TRUITE MOUCHETÉE (*SALVELINUS FONTINALIS*)

Reconnu pour sa combativité et pour le goût de sa chair, l'omble de fontaine est l'une des espèces de poisson d'eau douce les plus communes et répandues du nord-est de l'Amérique du Nord. Malheureusement, depuis plus d'une trentaine d'années l'espèce montre des signes de déclin dans la majorité de son aire de répartition. Ce déclin peut être attribué à de nombreuses causes telles que la modification des habitats, l'introduction d'espèces compétitives, l'augmentation de la température ou une pression de pêche trop forte. L'omble de fontaine est une espèce de poisson sensible aux changements environnementaux. On dit d'elle qu'elle est une espèce sténotherme tempérée, c'est-à-dire qu'elle ne tolère que de très faibles variations de température et qu'elle recherche de préférence des eaux fraîches, claires et bien oxygénées. Les températures optimales de l'eau pour les ombles de fontaine adultes varient entre 11 et 16°C, tandis que des températures supérieures à 22°C peuvent lui être fatales.

L'omble de fontaine se nourrit majoritairement d'insectes, mais peut diversifier son régime alimentaire lorsqu'il devient adulte en y intégrant, par exemple, d'autres poissons, des crustacés et des amphibiens. Plusieurs populations d'omble de fontaine sont présentes dans les cours d'eau de la région de Québec. Cependant, leur situation demeure précaire en raison des nombreuses pressions anthropiques qu'elles subissent. Sa présence dans les cours d'eau est donc un gage de qualité du milieu. Toutefois, dans certains milieux de bonne qualité, tel que dans la rivière Waterloo dans la municipalité de Lac-Beauport, l'omble de fontaine doit compétitionner pour l'espace et les ressources avec la truite arc-en-ciel qui est une menace à l'intégrité biologique du milieu, par sa simple présence.

QUOI FAIRE POUR RÉDUIRE LA POPULATION DE TRUITE ARC-EN-CIEL DANS LA RIVIÈRE WATERLOO DE LAC-BEAUPORT

- Connaître la réglementation en vigueur dans la zone de pêche 27.
- Conserver l'ensemble de vos prises de truite arc-en-ciel. Afin de contrer la prolifération de la truite arc-en-ciel, la limite de prise quotidien a été suspendue pour certaines zones de pêche dont la zone 27. Il n'y a donc aucune limite de prise pour la truite arc-en-ciel dans la rivière Waterloo.
- Déclarer vos prises de truites arc-en-ciel ou observations à l'adresse suivante : eau@obvcapitale.org
- Ne pas ensemençer les cours d'eau avec des truites arc-en-ciel



Fondation
de la faune
du Québec



Organisme
des bassins
versants
de la Capitale



LA TRUITE ARC-EN-CIEL

UN ENVAHISSEUR INSOUPÇONNÉ



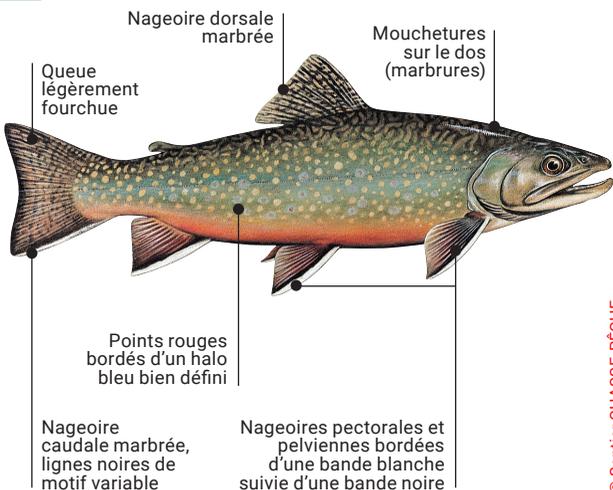
LE SAVIEZ-VOUS ?

La rivière Waterloo située dans la municipalité de Lac-Beauport présente une multitude d'habitats de bonne qualité pour les truites mouchetées (omble de fontaine), mais elle abrite également des truites arc-en-ciel qui sont considérées comme nuisibles à l'écosystème. En effet, les truites arc-en-ciel sont néfastes particulièrement pour les truites indigènes comme l'omble de fontaine. Apprenez à les reconnaître lors de vos prochaines pêches et aidez-nous à combattre la truite arc-en-ciel dans la rivière Waterloo.



Organisme
des bassins
versants
de la Capitale

RECONNAÎTRE L'OMBLE DE FONTAINE



© Sentier CHASSE-PÊCHE

COMMENT DIFFÉRENCIER LES OMBLES, DES TRUITES :

- Ombles : taches pâles sur fond sombre.
- Truites et saumons : taches sombres sur fond pâle.



VS

FICHE TECHNIQUE

- **Taille moyenne** : 20 à 30 cm
- **Période de reproduction** : à l'automne

• **Coloration** : coloration très variable selon l'habitat. Taches pâles sur fond sombre. Dos vert olive à presque noir avec marbrures; flancs plus pâles avec taches pâles et petites taches rouges entourées d'un halo bleu; nageoires dorsale et caudale marbrées; nageoires pectorales et pelviennes bordées d'une bande blanche suivie d'une bande noire.

Coloration plus intense en période de fraie. Abdomen du mâle orange vif.

- **Réglementations pour l'ombble de fontaine dans la zone de pêche 27**

- **Limite de prises*** : 15 en tout

* La limite quotidienne de prise inclut les poissons pris et gardés

- **Période de pêche** : du 27 avril au 9 septembre 2018

- **Longueur** : aucune

Attention : Certaines conditions particulières s'appliquent à certains lacs et cours d'eau. Il est préférable de vérifier sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avant de partir pêcher pour connaître la réglementation en vigueur (<http://peche.faune.gouv.qc.ca/>).

LA TRUIE ARC-EN-CIEL (ONCORHYNCHUS MYKISS)

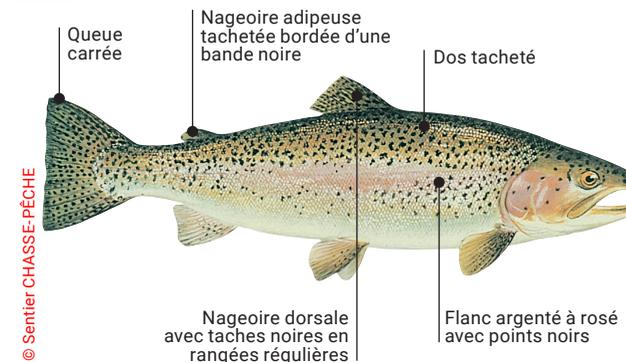
Originnaire de la côte ouest de l'Amérique du Nord, la truite arc-en-ciel a été introduite au Québec à la fin du 19^e siècle par l'ensemencement dans différents lacs et cours d'eau. La truite arc-en-ciel est reconnue comme étant une espèce aquatique envahissante qui peut exercer des pressions importantes sur les autres espèces qu'elle côtoie. En présence d'autres salmonidés présents au Québec, comme l'ombble de fontaine ou le saumon atlantique, la truite arc-en-ciel peut avoir des effets nuisibles sur ces dernières. À cet effet, la truite arc-en-ciel serait responsable du déclin de plusieurs espèces et ce n'est donc pas sans raison qu'elle figure depuis plusieurs années sur la liste des 100 espèces non indigènes les plus néfastes au monde.

Plusieurs études ont démontré les effets néfastes de la truite arc-en-ciel sur les populations d'ombble de fontaine. Au Québec, les impacts les plus importants sont associés à la compétition pour les habitats. En effet, la truite arc-en-ciel utilise les mêmes habitats que l'ombble de fontaine et peut compromettre la survie des plus jeunes. De plus, elle est une espèce opportuniste qui s'alimente de plusieurs espèces de poissons, dont les salmonidés, et pourrait donc exercer une importante pression de prédation sur les jeunes poissons d'espèces indigènes. D'autres études ont démontré que l'introduction de poisson d'élevage n'affecte pas uniquement les autres poissons, mais peuvent également menacer indirectement d'autres organismes vivants présents dans un écosystème aquatique, dont les amphibiens. Enfin, il est important de mentionner que l'ensemencement de truite arc-en-ciel dites « stériles » dans les lacs et cours d'eau de la province ne sont pas sans risque puisque certains individus féconds peuvent être présents dans un lot d'élevage.



RECONNAÎTRE LA TRUIE ARC-EN-CIEL

(RÉSIDENT : QUI DEMEURE DANS LE MÊME COURS D'EAU)



© Sentier CHASSE-PÊCHE

FICHE TECHNIQUE

- **Taille moyenne** : 30 à 45 cm
- **Période de reproduction** : au printemps

• **Coloration** : très variable selon l'habitat, la taille et la condition : coloration générale et taches plus foncées et plus intenses pour les individus habitant les cours d'eau et en période de fraie; coloration plus pâle, claire et argentée avec taches moins évidentes pour les individus habitant les petits lacs (truite Kamicoopi) et les grands individus anadromes ou habitant les Grands Lacs et ses affluents (truite steelhead).

- **Réglementations pour la truite arc-en-ciel dans la zone de pêche 27**

- **Limite de prises** : aucune limite

- **Période de pêche** : du 27 avril au 9 septembre 2018

- **Longueur** : aucune

Attention : Certaines conditions particulières s'appliquent à certains lacs et cours d'eau. Il est préférable de vérifier sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avant de partir pêcher pour connaître la réglementation en vigueur (<http://peche.faune.gouv.qc.ca/>).